



D.2018.10.03.2.4

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 03 Octobre 2018

2 – RESTRUCTURATION RESEAU**2.4 - Linéo 3 - Mandat de maîtrise d'ouvrage « Plaisance – Tournefeuille - Toulouse » –
Approbation de l'avenant n° 1 à la convention n°2015-0857 à conclure avec Tisséo Ingénierie**

L'an deux mille dix-huit, le trois octobre à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard		X (M. Aujoulat)	
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha		X (M. Trautmann)	
CARNEIRO Grégoire		X (M. Chollet)	
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAL-MICHELET Karine		X (M. Grass)	
SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X	X (M. Arévalo à/c du point 4.1)	
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe		X (M. Bacou)	
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline	X		
SUAUD Thierry	X		

Par délibération D.2015.03.25.4.1 en date du 25 mars 2015, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités a adopté le programme d'opération de la réalisation du Linéo 3 avec une enveloppe prévisionnelle de 43M€ HT (valeur décembre 2014).

Par délibération D.2015.05.27.5.1 en date du 27 mai 2015, Tisséo Collectivités a confié à Tisséo Ingénierie par mandat de maîtrise d'ouvrage la réalisation du Linéo 3 pour un montant de 41,5 millions d'euros HT (valeur décembre 2014) dont 3 045 265,00 euros HT de rémunération pour le mandataire avec un objectif de mise en service du Linéo 3 pour septembre 2018.

Par délibération D.2016.09.14.4.1 en date du 14 septembre 2016, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités a approuvé les études Avant-Projet du Linéo 3 et confirmé l'enveloppe de l'opération de 43 millions Euros HT (valeur décembre 2014) dont 41,5 millions pour les travaux confiés à Tisséo Ingénierie dans le cadre du mandat Linéo 3.

Le présent avenant n°1 au présent mandat de maîtrise d'ouvrage a pour objet :

- d'acter des modifications de programme et du nouveau planning de l'opération suite aux études Avant-Projet et Projet ;
- d'actualiser en conséquence le montant des sous enveloppes constitutives de l'enveloppe financière globale de l'opération confiée à Tisséo Ingénierie et de l'enveloppe globale de l'opération en elle-même.

1. Modifications du programme de l'opération

a) Travaux complémentaires

L'annexe 1 relative au programme du mandat est modifiée afin de prendre en compte les travaux complémentaires suivants qui ont fait l'objet de fiches de modification de programme entre Tisséo Collectivités et Tisséo Ingénierie conformément aux dispositions de l'article 3.4 du mandat de maîtrise d'ouvrage.

Aménagement gare bus des Arènes (Fiche de modification de programme n°3)

Les travaux nécessaires à l'accueil des bus du Linéo 3 sur la gare de bus des Arènes ont été intégrés au programme de travaux du Linéo 3. Ces travaux concernent des travaux de surface (réaménagement de quais, reprise bordures, ilot, création d'un cheminement piéton, peinture au sol...), sans impact sur les structures à l'exception de la condamnation de la trémie d'accès au passage souterrain et la modification d'un auvent.

Aménagement de l'avenue des Pyrénées à Plaisance du Touch (Fiche de modification programme n° 4.1)

Les aménagements de voirie prévue dans le cadre des travaux du Linéo 3 sur l'avenue des Pyrénées à Plaisance du Touch ont été modifiés. Cette modification consiste à abandonner le principe de mise à voie unique de la section comprise entre les rues Maubec et Ecoles (zone de rencontre) au profit du maintien d'un aménagement à double sens de circulation, hors zone critique.

Toutefois, ces travaux impactent le planning de l'opération de 4 mois ce qui porte la mise en service du Linéo 3 à début janvier 2019 au lieu de début septembre 2018.

b) Suppression de prestations**Suppression prestations stations et systèmes**

L'enveloppe financière du Linéo 3 intégrait un poste « stations » à 1,5 Millions Euros HT et un poste « Systèmes » à 0,5 Millions Euros HT. Ces deux postes concernaient notamment les abribus et les bornes d'information voyageurs. Ces prestations seront réalisées directement par Tisséo Collectivités ou Tisséo Voyageurs. Ainsi, ces prestations sont supprimées du périmètre d'opération du mandat Linéo 3 confié à Tisséo Ingénierie.

Modification de la voie nouvelle (Fiche de modification programme n° 5)

Cette modification acte d'une réduction des aménagements du site propre bus à 1 voie unique sur une portion de la voie nouvelle située sur le territoire de Tournefeuille afin de rester dans l'emprise publique disponible.

Compte tenu de la non acquisition à ce jour du foncier nécessaire à la réalisation de la voie nouvelle, cette modification de la voie nouvelle est retirée du mandat confié à Tisséo Ingénierie. Elle sera réalisée dans un second temps en fonction de l'analyse d'opportunité (modalité d'exploitation et coût associé) qui sera menée une fois le foncier disponible. Le montage pour assurer la maîtrise d'ouvrage de ces travaux sera établi à ce moment-là.

c) Planning de réalisation

Les aménagements de voirie sur l'avenue des Pyrénées à Plaisance du Touch (secteur 2) impacte le planning de l'opération de 4 mois portant la date de mise en service du Linéo 3 à début janvier 2019.

Il est prévu deux phases de remise d'ouvrage du Linéo 3 :

- Phase 1 : Remise d'ouvrage pour la Ville de Toulouse et la Ville de Tournefeuille (hors voie nouvelle) le 18 octobre 2018 ;
- Phase 2 : Remise d'ouvrage pour la Ville de Plaisance du Touch et la Voie Nouvelle sur Tournefeuille fin décembre 2018.

2. Actualisation de l'enveloppe financière globale de l'opération

L'annexe 2 au contrat de mandat relative à l'enveloppe financière de l'opération globale et celle de l'opération confiée au mandataire est modifiée comme suit :

Nature des dépenses	Montant initial du contrat de mandat €HT (valeur décembre 2014)	Montant issu des études AVP €HT (valeur décembre 2014)	Montant issu du présent avenant €HT (valeur décembre 2014)
Enveloppe opération mandat Tisséo Ingénierie	41 500 000	41 500 000	37 000 000
Déviations réseaux	-	1 100 000	320 000
Travaux dont réseaux	29 000 000 (dont abribus)	28 700 000	31 000 000
Systèmes (IV, Priorité Bus)	500 000	500 000	-
Fourniture des abris	-	1 000 000	-
Prestations intellectuelles (dont MOE)	3 000 000	1 870 000	1 670 000
Prestations liées à l'investissement (dont rémunération mandataire)	3 000 000	3 270 000	3 350 000
Provisions pour aléas	6 000 000	5 060 000	660 000
Enveloppe opération hors mandat Tisséo Ingénierie	1 500 000	1 500 000	3 000 000
Foncier	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Systèmes (IV, Priorité Bus)	-	-	500 000
Fourniture des abris	-	-	1 000 000
Travaux Rue du Languedoc à Tournefeuille (Convention MOA Toulouse Métropole)	-	-	800 000
Total Enveloppe globale de l'opération euros HT	43 000 000	43 000 000	40 800 000

3. Rémunération du mandataire

La rémunération du mandataire initialement fixée à 3 045 265,00 euros HT (valeur mai 2015) reste inchangée.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'approuver l'avenant 1 au mandat de maîtrise d'ouvrage du Linéo 3 à conclure entre Tisséo Ingénierie et Tisséo Collectivités, et d'autoriser le Président à signer ledit avenant.

Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés : Les administrateurs de Tisséo Ingénierie ne prennent pas part au vote : [MM. Lattes, Grass, Mme Traval-Michelet (pouvoir), MM. Briand (pouvoir), Lafon].

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20181004-20181003-2-4D-DE
Date de télétransmission : 04/10/2018
Date de réception préfecture : 04/10/2018

ARTICLE 1 : APPROUVE les modifications de programme du Linéo 3 et la nouvelle enveloppe globale financière de l'opération à hauteur de 40 800 000 €HT soit une diminution de 2,2 M€ HT.

ARTICLE 2 : APPROUVE les termes de l'avenant 1 au mandat de maîtrise d'ouvrage du Linéo 3 et la nouvelle enveloppe financière Mandat Tisséo Ingénierie à hauteur de 37 000 000 € HT soit une diminution de 4,5 M€HT.

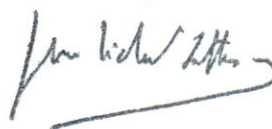
ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Président de Tisséo Collectivités à signer ledit avenant 1.

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES



**MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE
LINEO 3
PLAISANCE – TOURNEFEUILLE - TOULOUSE**

AVENANT 1

N° du contrat

2	0	1	5	-	0	8	5	7
----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------

Avenant n°1

MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE LINEO 3 Plaisance – Tournefeuille – Toulouse

ENTRE

Tisséo Collectivités, Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, Maître d'ouvrage, représenté par Monsieur **Jean-Michel LATTES**, son Président, agissant en vertu d'une délibération du Comité Syndical en date du 03 octobre 2018,

et désigné dans ce qui suit par les mots « Tisséo Collectivités » ou « le maître d'ouvrage ».

D'UNE PART

ET

Tisséo Ingénierie, Société de la Mobilité de l'Agglomération Toulousaine, Société Anonyme Publique Locale (SPL) au capital de 3 075 300 euros, dont le siège social est à Toulouse, 1, place Esquirol – BP 10416, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Toulouse, sous le n° B 408 370 740, représentée par Monsieur **Francis GRASS**, son Président,

et désignée dans ce qui suit par les mots « Tisséo Ingénierie » ou « le titulaire ».

D'AUTRE PART

Par délibération D.2015.05.27.5.1 en date du 27 mai 2015, Tisséo Collectivités a confié à Tisséo Ingénierie par mandat de maîtrise d'ouvrage la réalisation du Linéo 3 pour un montant de 41,5 millions d'euros HT (valeur décembre 2014) dont 3 045 265,00 euros HT de rémunération pour le mandataire avec un objectif de mise en service du Linéo 3 pour septembre 2018.

Par délibération D.2016.09.14.4.1 en date du 14 septembre 2016, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités a approuvé les études Avant-Projet du Linéo 3 et confirmé l'enveloppe de l'opération de 43 millions Euros HT (valeur décembre 2014) dont 41,5 millions pour les travaux confiés à Tisséo Ingénierie dans le cadre du mandat Linéo 3.

Le présent avenant n°1 au présent mandat de maîtrise d'ouvrage a pour objet :

- d'acter de la modification de programme et du nouveau planning de l'opération suite aux études Avant-Projet et Projet ;
- d'actualiser en conséquence le montant des sous enveloppes constitutives de l'enveloppe financière globale de l'opération confiée à Tisséo Ingénierie et de l'enveloppe globale de l'opération en elle-même.

ARTICLE 1 - Modifications du programme de l'opération

a) Travaux complémentaires

L'annexe 1 relative au programme du mandat est modifiée afin de prendre en compte les travaux complémentaires suivants qui ont fait l'objet de fiches de modification de programme entre Tisséo Collectivités et Tisséo Ingénierie conformément aux dispositions de l'article 3.4 du mandat de maîtrise d'ouvrage.

Aménagement gare bus des Arènes (Fiche de modification de programme n°3)

Les travaux nécessaires à l'accueil des bus du Linéo 3 sur la gare de bus des Arènes ont été intégrés au programme de travaux du Linéo 3. Ces travaux concernent des travaux de surface (réaménagement de quais, reprise bordures, ilot, création d'un cheminement piéton, peinture au sol...), sans impact sur les structures à l'exception de la condamnation de la trémie d'accès au passage souterrain et la modification d'un auvent.

Aménagement de l'avenue des Pyrénées à Plaisance du Touch (Fiche de modification programme n° 4.1)

Les aménagements de voirie prévue dans le cadre des travaux du Linéo 3 sur l'avenue des Pyrénées à Plaisance du Touch ont été modifiés. Cette modification consiste à abandonner le principe de mise à voie unique de la section comprise entre les rues Maubec et Ecoles (zone de rencontre) au profit du maintien d'un aménagement à double sens de circulation, hors zone critique.

Toutefois, ces travaux impactent le planning de l'opération de 4 mois ce qui porte la mise en service du Linéo 3 à début janvier 2019 au lieu de début septembre 2018.

b) Suppression de prestations

Suppression prestations stations et systèmes

L'enveloppe financière du Linéo 3 intégrée un poste « stations » à 1,5 Millions Euros HT et un poste « Systèmes » à 0,5 Millions Euros HT. Ces deux postes concernés les abribus et les bornes informations voyageurs. Ces prestations seront réalisées directement par Tisséo Collectivités ou Tisséo Voyageurs. Ainsi, ces prestations sont supprimées du périmètre d'opération du mandat Linéo 3 confié à Tisséo Ingénierie.

Modification de la voie nouvelle (Fiche de modification programme n° 5)

Cette modification acte d'une réduction des aménagements du site propre bus à 1 voie unique sur une portion de la voie nouvelle située sur le territoire de Tournefeuille afin de rester dans l'emprise publique disponible.

Compte tenu de non acquisition à ce jour du foncier nécessaire à la réalisation de la voie nouvelle, cette modification de la voie nouvelle est retirée du mandat confié à Tisséo Ingénierie. Elle sera réalisée dans un second temps en fonction de l'analyse d'opportunité (modalité d'exploitation et coût associé) qui sera menée une fois le foncier disponible. Le montage pour assurer la maîtrise d'ouvrage de ces travaux sera établi à ce moment-là.

c) *Planning de réalisation*

Les aménagements de voirie sur l'avenue des Pyrénées à Plaisance du Touch (secteur 2) impacte le planning de l'opération de 4 mois portant la date de mise en service du Linéo 3 à début janvier 2019 au lieu de début septembre 2018.

Il est prévu deux phases de remise d'ouvrage du Linéo 3 :

- Phase 1 : Remise d'ouvrage pour la Ville de Toulouse et la Ville de Tournefeuille (hors voie nouvelle) le 18 octobre 2018.
- Phase 2 : Remise d'ouvrage pour la Ville de Plaisance du Touch et la Voie Nouvelle sur Tournefeuille fin décembre 2018.

ARTICLE 2 - Actualisation de l'enveloppe financière de l'opération globale

L'annexe 2 au contrat de mandat relative à l'enveloppe financière de l'opération globale et celle de l'opération confiée au mandataire est modifiée comme suit :

Nature des dépenses	Montant initial du contrat de mandat €HT (valeur décembre 2014)	Montant issu des études AVP €HT (valeur décembre 2014)	Montant issu du présent avenant €HT (valeur décembre 2014)
Enveloppe opération mandat Tisséo Ingénierie	41 500 000	41 500 000	37 000 000
Déviations réseaux	-	1 100 000	320 000
Travaux dont réseaux	29 000 000 (dont abribus)	28 700 000	31 000 000
Systèmes (IV, Priorité Bus)	500 000	500 000	-
Fourniture des abris	-	1 000 000	-
Prestations intellectuelles (dont MOE)	3 000 000	1 870 000	1 670 000
Prestations liées à l'investissement (dont rémunération mandataire)	3 000 000	3 270 000	3 350 000
Provisions pour aléas	6 000 000	5 060 000	660 000
Enveloppe opération hors mandat Tisséo Ingénierie	1 500 000	1 500 000	3 000 000
Foncier	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Systèmes (IV, Priorité Bus)	-	-	500 000
Fourniture des abris	-	-	1 000 000
Travaux Rue du Languedoc à Tournefeuille (Convention MOA Toulouse Métropole)	-	-	800 000
Total Enveloppe globale de l'opération euros HT	43 000 000	43 000 000	40 800 000

031-253100986-20181004-20181003-2-4D-
DE
Date de télétransmission : 04/10/2018
Date de réception préfecture : 04/10/2018

ARTICLE 3 Rémunération du mandataire

La rémunération du mandataire initialement fixée à 3 045 265,00 euros HT (valeur mai 2015) reste inchangée.

ARTICLE 4 Dispositions diverses

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Le titulaire renonce à toute réclamation fondée sur l'objet du présent avenant.

Fait à Toulouse, le

En un exemplaire original,

Pour Tisséo Collectivités

Pour Tisséo Ingénierie

Jean-Michel LATTES
Président

Francis GRASS
Président